

Texte n° 9

Un acte de vente au comte de Bar

1338 (n. st.), dimanche avant la mi-carême (4 H 73, pièce 1)

Symon, juif de Sézanne, vend au comte de Bar des terres à Dompierre-aux-Bois.

Niveau de difficulté : moyen.

La principale difficulté d'un texte médiéval tient surtout à son contenu (orthographe des mots, signification, formes grammaticales). Certaines lettres ont un tracé particulier qu'il faut bien repérer, mais dans l'ensemble une charte est un document bien écrit (car destiné à être montré).

^{1/} Nous Anchiers per la pacience de Deu abbés de la baye de SaintMihiel de l'ordre saint Benoit on dioceze de

^{2/} Verdun, faisons savoir et congnessant a tous que Symonnés li Juyf de Seszanne demorans a SaintMihiel estaublis en

^{3/} proppre persone perdevant nous, ait recongneu de sa plainne volentei que il ait vendui a tenir a tous jours

^{4/} maix en heritaige a haut prince noble et poussant nostre tres chier et redoutei signour nostre signeur

^{5/} le conte de Bar les dous pars de seix jours de terre seians on ban et ou finaige de Dompierre ou leu c'on

^{6/} dit en la Crouee sus l'yave on Hanmeil ; item dous jours de terre en la crouee deleis la maison Verrant ; item

^{7/} dous jours de terre en la crouee d'aultre part le ruy. Et est fais cis vendaiges pour la soume de vint

^{8/} livres de petis tournois, dont li dis Symonnés ait eu plain paiement et entier de nostre dit signour le conte

^{9/} en boins deniers compteis et nombreis et a luy paiés et delivreis ; et ce tient pour biens paiés li dis Symonnés

^{10/} si con il l'ait recongneu par devant nous. Et quant au vendaige dessus dit fermement a tenir, gardeir et garentir

^{11/} a nostre dit signour le conte, ce est li dis Symonnés venderes pour lui et pour ces hoirs sor l'obligement de

^{12/} tous ces biens mobles et non mobles, presens et avenir ou qu'il soient et puissent estre trouvey, sens aleir contre

^{13/} par lui ne par aultrui. En tesmongnaige de veritey nous Anchiers abbés dessus nommeiz, a la priere et requeste

^{14/} dou dit Symonnet vendour, avons seelleies ces presentes lettres de nostre seel, saulf le droit de nostre ecglize et l'aul-

^{15/} -trui, que furent faites l'an de grace mil trois cens trante et sept, le diemenge devant mei karesme.

Vocabulaire

Ligne 1 : *pacience* : permission.

Ligne 1 : *la baye* : comprendre l'abbaye.

Ligne 3-4 : *a tous jours maix* : pour toujours, à perpétuité.

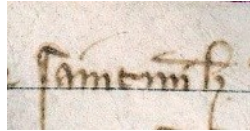
Ligne 6 : *crouee* : pièce de terre faisant partie du domaine seigneurial et cultivée à l'aide de corvées dues par les paysans. Lorsque le terme devient un toponyme, il perd son sens originel, qui n'est plus qu'un témoignage de son ancien statut.

Ligne 6 : *yave* : eau, ruisseau.

Ligne 7 : *ruy* : ruisseau, petite rivière.

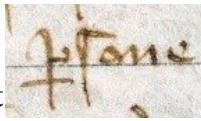
Abréviations

Ligne 1 : Saint-Mihiel
dernières lettres étant



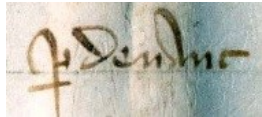
L'abréviation est ici *Saintmih(iel)*, les trois abrégeés et signalés par le trait horizontal.

Ligne 3 : *persone* (personne)
dont la hampe est barrée d'un
indistinctement les sons per et



Per est abrégé de manière classique : la lettre p trait horizontal. Cette abréviation marque par.

Exemple : ligne 10 : P(ar) devant

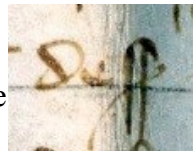


Ligne 6 : *item* (pareillement, de même)
écrites, les deux autres étant abrégeés par



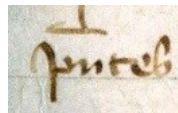
seules les deux premières lettres sont un signe en forme de p.

Ligne 13 : *dessus*
vient marquer cette



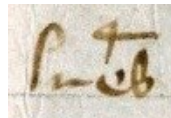
Les deux dernières lettres sont abrégeés ; un trait oblique abréviation.

Ligne 14 : *presentes*
horizontal qui marque



Cette abréviation est classique : pntes, avec un trait les lettres manquantes.

Ligne 14 : lettres

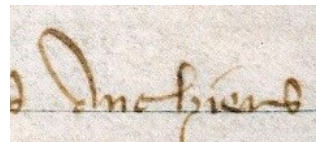


Il s'agit ici aussi d'une abréviation classique : lres.

Forme des lettres

Lettre A

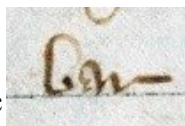
Ligne 1 : Anchiens (nom de l'abbé de Saint-Mihiel)
ressembler le a à un d.



Cette forme fait

Lettre B

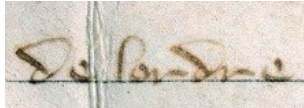
Ligne 5 : Bar
Attention donc



Cette forme du b est proche de celle du u/v (voic plus loin).
à ne pas confondre ces deux lettres.

Lettre D

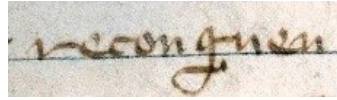
Ligne 1 : de lordre (de l'ordre) :
oblique dont la partie supérieure
du a.



ce d est caractérisé par une haste
est ornée d'un trait horizontal orienté
vers la droite, qui peut même prendre la forme d'une boucle. On peut ainsi distinguer cette lettre

Lettre R

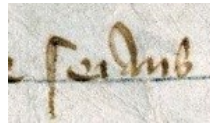
Ligne 3 : recongneu
vertical suivi d'un



Noter cette forme du r, formée d'un trait
trait horizontal à peine courbé.

Lettre S

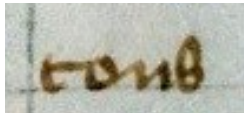
Ligne 5 : seians (situé)
d'un long trait vertical,



ce mot contient deux formes du s : le s initial formé
et le s final ressemblant à un petit b.

Lettre T

Ligne 12 : tous
même forme.



Dans les textes de cette époque, le t et le c ont souvent la
Il faut donc bien faire attention pour les distinguer (le sens
permet bien souvent de lever toute ambiguïté).

Lettres U et V

Les scribes de l'époque médiévale ne faisaient pas la différence entre le u et le v ; il faut donc
faire attention pour bien les repérer dans les textes.

Ligne 9 : eu



et ligne 2 : Verdun

